

Sondage sur la conciliation famille-travail-études dans Lanaudière

FAITS SAILLANTS

Public cible : Toute personne qui gère du personnel ou qui s'occupe des ressources humaines dans Lanaudière

Objectifs : Documenter les pratiques et besoins des employeurs en matière de CFTE afin de dégager des pistes d'action pour la région.

Période : 15 septembre 2014 – 8 décembre 2014

Les résultats

Il existe des « bons coups » dans la région!

- Tous les répondants (sauf 2) offrent au moins une mesure qui favorise la CFTE.
- Une majorité de répondants offre de reprendre des heures supplémentaires en congé (70 %) et l'horaire flexible (68 %). La moitié offre des congés payés pour raisons familiales ou parentales. Plus du quart (29 %) offrent la possibilité de faire du télétravail.
- Certains employeurs, quoique très minoritaires, offrent des mesures très intéressantes sur le plan de la CFTE : appui pour les soins aux personnes dépendants (11 employeurs), accès à des services d'appui aux tâches domestiques sur les heures de travail (8), aide financière pour frais de garde (5).
- 1 employeur sur 10 a ou aura bientôt une politique portant sur la CFTE. 19 % en auront peut-être une bientôt.
- Plusieurs employeurs ont inscrit des bons coups dont ils sont particulièrement satisfaits. Les bons coups qui sont les plus ressortis :
 - L'horaire flexible (27 mentions)
 - La souplesse et l'ouverture de l'organisation pour accommoder leur personnel (25)
 - OSER-JEUNES et les mesures pour concilier travail et études (24)

La grande majorité des employeurs offre au moins une mesure CFTE, mais la mise en place de nouvelles mesures n'est pas nécessairement une priorité.

- Seulement 10 % envisagent d'en mettre en place au cours de deux prochaines années ; 38 % y songent peut-être.

Plus du tiers des employeurs ont recours à des mesures informelles pour répondre aux besoins et demandes de leur personnel en matière de CFTE.

- Plusieurs employeurs ont mis de l'avant leur « ouverture » et « souplesse » à l'égard des demandes de leur personnel et tendent à traiter celles-ci au « cas par cas ».
- Les organisations qui ne sont pas syndiquées sont plus susceptibles d'avoir recours aux mesures informelles (39 % comparativement à 27 % chez les organisations syndiquées).

La principale difficulté en matière de gestion du personnel est le recrutement (46 % des employeurs sondés)

Les résultats qualitatifs révèlent que :

- Le recrutement de personnel qualifié ou spécialisé est une difficulté récurrente chez certains employeurs.
- Pour certains, les difficultés de recrutement sont liées aux faibles salaires ou à des conditions de travail plus ou moins intéressantes.
- Les réalités et besoins en matière de gestion du personnel peuvent varier grandement d'une organisation à l'autre (en fonction du nombre d'employés, du secteur d'activité, etc.).
- Les responsabilités familiales et les difficultés liées à la gestion de la CFTE sont majoritairement associées aux employées féminines.

La certification OSER-JEUNES du CREVALE est bien connue des employeurs sondés

- 41 % ont mis en place des mesures qui visent spécifiquement la conciliation travail-études.
- C'est l'un des bons coups qui a été le plus mentionné par les employeurs (ils en sont fiers!)
- 63 % des répondants connaissent le programme.

Les ressources spécifiquement liées à la CFTE sont peu connues

- Le quart des répondants ne connaissent aucune des ressources mentionnées dans le sondage.
- Le programme de soutien financier et le prix du ministère de la Famille, ainsi que la certification CTF du Bureau de normalisation du Québec sont très peu connus (entre 7 % et 9 % des répondants les connaissent).

Il existe un bassin d'employeurs dans la région qui seraient ouverts à recevoir un soutien pour la mise en place de mesures CFTE.

- 13 % des répondants souhaitent recevoir un soutien pour la mise en place de mesures CFTE; plus du tiers (35 %) seraient peut-être ouverts à cette possibilité.

Les types de soutien souhaités :

- Principalement de **l'information** (85 %) et du soutien financier (58 %).
- Un peu plus du quart (entre 27 % et 29 %) souhaiterait participer à des groupes de discussion avec d'autres employeurs ou à des formations/ateliers.
- Seulement 15 % souhaitent un accompagnement personnalisé.
- Les groupes de discussions avec d'autres employeurs et l'accompagnement personnalisé seraient plus populaires auprès des hommes. La formule formations/ateliers plairait davantage aux femmes.
- Parmi ceux qui souhaitent obtenir de l'information, la majorité affirme qu'il leur serait plus utile de la retrouver sur un site Web (76 %) ou dans un guide ou une trousse (67 %). L'application pour iPad ou iPhone a été choisie par seulement 13 % des répondants.

L'échantillon

293 personnes ont répondu au sondage. 33 ont été éliminées par les deux questions filtres. 199 se sont rendues jusqu'à la dernière question.

Profil des répondants :

- Prédominance du secteur tertiaire (88 %)
- Majoritairement des petites entreprises : 85 % emploient moins de 50 employés. La moitié (48 %) compte 10 employés ou moins.
- La plupart emploient du personnel non syndiqué (82 %).
- Leur personnel est majoritairement féminin (56 %) ou composé d'hommes et de femmes en proportion semblable (31 %).
- Majoritairement des femmes (71 %).

La CFTE encore considérée comme une « **affaire de femmes** »?

- Il est possible que plus de femmes aient pris le temps de compléter le sondage parce qu'elles se sentent plus interpellées par cet enjeu ou parce qu'elles travaillent avec une main-d'œuvre principalement féminine, plus encline à faire ce genre de demande.
- Quelques résultats qualitatifs ont révélé que les responsabilités familiales et les difficultés liées à la gestion de la CFTE sont encore majoritairement associées aux employées féminines.

Pour les résultats complets, consulter www.cfte-lanaudiere.ca